



Maîtrise d'ouvrage déléguée



LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUÏÑ CHANTIER - LA BANII DU CHANTIER

N° 1_Septembre 2024

LYCÉE PUBLIC ÉMILE ZOLA – HENNEBONT

La Région Bretagne est propriétaire des locaux des 116 lycées publics bretons. Elle investit, chaque année, 110 millions d'euros pour moderniser et entretenir ce patrimoine afin d'offrir un cadre de vie agréable et adapté aux lycéens et aux équipes qui les entourent.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : LES BÂTIMENTS A ET G FONT PEAU NEUVE

Après avoir rénové cet été 5 salles numériques dans les ateliers (bâtiment J), pour répondre aux nouveaux référentiels pédagogiques, la Région Bretagne engage un vaste chantier de près de deux ans au lycée Emile Zola. L'ambition est ici d'améliorer la performance du bâti et son accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La Région a confié à SemBreizh la maîtrise d'ouvrage de ces opérations.

Une amélioration thermique...

L'opération principale concerne l'externat (bâtiment G) et le bâtiment A qui abrite l'administration et des logements de fonction. L'objectif est de renforcer les performances énergétiques de ces bâtiments en apportant une isolation thermique par l'extérieur (ITE) et en renouvelant les toitures. Ainsi, des façades en bois, isolées, avec menuiseries extérieures intégrées, préfabriquées en atelier, vont être fixées sur les parois ces deux bâtiments. Elles constitueront une nouvelle enveloppe extérieure garante d'une étanchéité à l'air et d'une qualité énergétique améliorée. Les consommations

d'énergie liées au chauffage s'en trouveront réduites. L'inconfort lié aux surchauffes en périodes de fort ensoleillement sera quant à lui éliminé.

... et esthétique

Au-delà de l'aspect technique, l'enduit blanc en rez-de-chaussée, le bardage en aluminium doré qui recouvriront les façades de l'étage ainsi que la toiture en tôle aluminium apporteront un aspect contemporain au bâti.

Une mise en accessibilité généralisée

Des travaux d'accessibilité vont également être réalisés durant les périodes de vacances scolaires avec la création de rampes d'accès aux bâtiments A, G ainsi qu'au service de restauration (bâtiment B). Les bâtiments A, G et l'infirmerie (bâtiment O) seront également équipés de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Enfin l'internat va également être mis aux normes avec la création de trois chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite et de douches adaptées.



© EPI Images / Région Bretagne

« Bonne rentrée à toutes et tous !

Cette année scolaire qui débute est l'occasion de réaffirmer notre ambition de faire des lycées publics bretons des lieux propices à l'apprentissage, évidemment, mais aussi, à l'épanouissement et à l'engagement de nos jeunes. En 2024, nous dédions 15 % du budget régional (297 M€), à la vie lycéenne : dotations aux établissements, restauration, hébergement, équipements, entretien et adaptation du bâti.

Dans ce cadre, rénover le patrimoine bâti des lycées pour qu'il soit à la fois fonctionnel mais aussi performant d'un point de vue énergétique constitue une priorité d'action.

Et c'est tout l'enjeu de l'opération qui débute au lycée Émile Zola d'Hennebont. »

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



© Atelier J.T. Gosart

Efficacité énergétique et nouveau visage pour les bâtiments G (à gauche) et A (à droite) qui vont bénéficier d'une isolation thermique par l'extérieur.

Production d'énergie solaire

Alors que la Région veut accroître la production d'énergie renouvelable en Bretagne, elle valorise les surfaces disponibles sur son patrimoine bâti pour y installer des panneaux photovoltaïques. Ainsi, au lycée Zola, elle crée deux préaux dont l'un sera couvert de 200 m² de panneaux photovoltaïques. L'énergie produite sera autoconsommée par l'établissement. Les panneaux solaires seront translucides et permettront au préau de profiter de la lumière naturelle.



Un préau photovoltaïque de 200 m² va être adossé aux ateliers

Limiter les nuisances de chantier

Ces travaux sont très impactants pour les usagers du lycée. Des moyens conséquents sont prévus pour réduire les désagréments et pour assurer la sécurité des usagers. C'est en ce sens qu'une partie des opérations ont été réalisées sur les toitures durant la période estivale, profitant ainsi de l'absence des élèves et des personnels dans l'établissement. Toutefois, les nuisances ne pourront pas être totalement évitées. Aussi, les efforts consentis par chacun contribueront au bon déroulement du chantier : sécurisation du chantier de la part des entreprises, signalisation des flux par le lycée, compréhension et respect des consignes de sécurité de la part de toutes, élèves, personnels éducatifs et techniques.

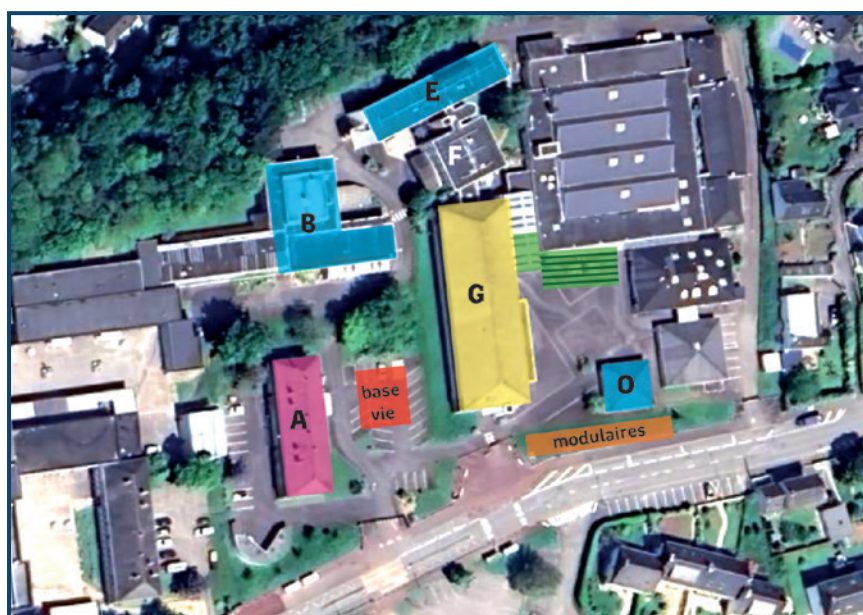
TRAVAUX EN SITE OCCUPÉ

Mener des travaux tout en assurant le fonctionnement d'un lycée en période de cours n'est pas une mince affaire !

Ainsi, afin d'assurer la continuité des enseignements les travaux vont être menés en plusieurs phases dans le bâtiment G. Tout va se jouer à l'extérieur dans un premier temps avec la pose des parois extérieures d'octobre 2024 à mars 2025. Ensuite les travaux intérieurs seront réalisés en quatre étapes successives afin de ne neutraliser qu'un demi-niveau du bâtiment à la fois. Des classes modulaires vont être installées entre la rue Emile Zola et le bâtiment O pour accueillir les cours pendant les travaux. Une fois qu'une première partie sera rénovée, elle sera réinvestie et une deuxième partie du bâtiment sera libérée de ses occupants pour faire, à son tour, l'objet des travaux et ainsi de suite.

Cette opération nécessite un lien étroit avec le lycée qui devra orchestrer plusieurs déménagements successifs à l'issue de chaque phase.

Localisation des zones de travaux



Bâtiment G

oct 2024 - juillet 2025 : isolation thermique par l'extérieur
avril 2025 - mars 2026 : travaux intérieurs en 4 phases successives
Travaux d'accessibilité

Bâtiments B, O, E

pendant les vacances 2024/2025 : Travaux d'accessibilité

Bâtiment A

oct 2024 - juin 2025 : isolation thermique par l'extérieur
mars 2025 à août 2025 : travaux intérieurs par phases
Travaux d'accessibilité

juillet 2025 à décembre 2025 : préau photovoltaïque

Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne
Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh
Maîtrise d'œuvre : Atelier JT Gossart

Les chiffres du projet

Surface de façades rénovées : 1 450 m²
par isolation thermique par l'extérieur (ITE)
Coût de l'opération : 5 090 000 € TTC (études et travaux)
Durée des travaux : 22 mois (de septembre 2024 à mars 2026)

RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN



283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
facebook.com/regionbretagne.bzh | [@region_bretagne](https://instagram.com/region_bretagne)
www.bretagne.bzh